

NOTE EXPLICATIVE – INSCRIPTIONS AU CHALLENGE ENTREPRISES / SEMI-MARATHON DE CHARTRES 2019

Cette note explicative a pour but de vous guider concernant vos inscriptions au challenge Entreprises du SEMI MARATHON DE CHARTRES (17 mars 2019).

Pour toute demande de renseignements :

L'Echo Républicain 02 37 88 88 52 ou cfrunningtour@gmail.com

I. Présentation et tarification

Cette note explicative s'applique pour les inscriptions au **challenge Entreprises**. Elle concerne les inscriptions au **5km, 10km et 21.1 km**.

Tarification 2019 :

- pour le 5 km, le prix est de 6 € (six euros).
- pour le 10 km, le prix est de 10 € (dix euros).
- pour le 21.1 km, le prix est de 15 € (quinze euros).

II. Conditions de participation

Pour être valable et comptabilisée dans les classements, la saisie devra comporter **au minimum 3 inscriptions sur 5km ou 10km ou 21.1 km**. **Si vous n'avez pas au minimum 3 participants sur une distance, vous ne serez pas classés au titre du challenge Entreprises mais qu'au titre du classement individuel.**

Chaque entreprise doit **désigner un responsable des inscriptions**, qui sera le référent pour récupérer les dossards et les tee-shirts de la course.

IMPORTANT : l'inscription doit être effectuée et finalisée **le samedi 9 mars à 20H**. **Au-delà de cette date, aucun ajout ou suppression ne pourra être effectué et aucune modification ne pourra être apportée.**

III. Équipes et classement

Vous ne composez pas vous-même vos équipes. Les équipes sont composées en fonction des temps réalisés sur la distance choisie (5 ou 10 km ou 21.1 km) par vos coureurs.

Exemple : vous inscrivez 13 participants sur le 5 KM

Les coureurs ayant réalisé les 3 meilleurs temps composeront l'équipe 1.

Les coureurs ayant réalisé les 3 temps suivants composeront l'équipe 2.

Les coureurs ayant réalisé les 3 temps suivants composeront l'équipe 3. (Les 3 meilleurs temps seront toutefois pris en compte pour le classement de l'équipe)

IV. Procédure de saisie des inscriptions par le responsable

Pour vous inscrire à ce challenge, il faut vous connecter à Internet, puis :

- aller à l'adresse suivante : www.semi-marathon-de-chartres.fr

- sur la page d'accueil du site, cliquer sur l'onglet « Les épreuves » puis sur « Challenge Entreprises Renault Chartres »
- remplissez le formulaire « Information Inscriptions »
- Cliquer sur envoyer une demande

Vous recevrez ensuite un mail avec votre code d'accès pour inscrire vos participants en ligne sur le site de notre prestataire de chronométrie : <https://protiming.fr/>

Une fois sur le site de Protiming :

- Cliquez sur le bouton « **ESPACE ORGANISATEUR** » (bandeau haut de la page d'accueil)
- **Saisissez vos codes.**
- Cliquez sur inscrire des coureurs sur la course de votre choix (5, 10 ou 21 Km), onglet « **SAISIR** »
- Remplir l'ensemble des champs avec les **coordonnées personnelles du coureur** (N'oubliez pas la taille du tee-shirt)
- Téléchargez le **certificat médical ou la licence** du coureur si vous l'avez en votre possession.
- Une fois le premier coureur inscrit, cliquez ensuite sur « **Créer une autre fiche** » pour inscrire un autre coureur.
- Renouvelez l'opération autant de fois que vous avez de participants
- Une fois que vous avez inscrit votre dernier participant, cliquez sur "**Enregistrer ou modifier la fiche**", il faut cliquer à chaque coureur avant de créer une nouvelle fiche, l'enregistrement se fait un par un.
- L'inscription peut donc se faire en plusieurs fois.

L'adresse email et postale ainsi que le numéro de téléphone du participant doivent être renseignée de façon personnelle : il recevra une confirmation de son inscription ainsi qu'un récapitulatif sur les pièces justificatives à fournir pour valider définitivement son inscription.

Vous pourrez toutefois apporter les documents manquant lors du retrait de vos dossards.

V. Modalités de paiement

Vous réglerez le montant de vos inscriptions au moment du retrait des dossards.

Le règlement devra s'effectuer par **chèque libellé au nom de l'ASPTT Chartres**.

Une facture papier sera éditée le jour de votre retrait dossard. Pour tout renseignement au niveau de la facturation, contactez par courriel asptt.chartres@wanadoo.fr

VI. Procédure de remise des dossards

SAMEDI 16 MARS 2019 (10H-18H) – DIMANCHE 17 MARS 2019 (à partir de 8H)

La remise des dossards peut se faire individuellement ou être centralisée par le responsable des inscriptions et se fera uniquement pour les dossiers complets devant comprendre :

- **le document imprimé de l'état récapitulatif des inscrits par équipe**

- les certificats médicaux et/ou les copies de la licence selon les conditions précisées

Ci-dessous :

Avant le départ de la compétition, l'organisateur doit être en possession de certaines licences fédérales ou d'un certificat médical réglementation 2019.

C'est une condition obligatoire pour participer à une manifestation sportive.

Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité, l'organisateur s'assurera, au regard de l'article L. 231-2-1 du Code du Sport, que les participants répondent à l'un des critères suivants :

- Titulaires d'une licence Athlé compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass'Running délivrée par la Fédération Française d'Athlétisme, en cours de validité à la date de la manifestation.
- Titulaires d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération agréée (liste disponible sur <http://www.sports.gouv.fr>) sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la mention de non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.
- Titulaires d'une licence compétition délivrée par la Fédération Française de Triathlon, la Fédération Française de Course d'Orientation ou la Fédération Française de Pentathlon Moderne en cours de validité à la date de la manifestation
- Titulaires d'une licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL, en cours de validité à la date de la manifestation, et dans la mesure où l'engagement est valablement réalisé par l'établissement scolaire ou l'association sportive.
- Titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins de un an à la date de la manifestation, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

VII. Procédure de remise des tee-shirts

SAMEDI 16 MARS 2019 (10H-18H) – DIMANCHE 17 MARS 2019 (à partir de 8H)

La remise des tee-shirts peut être individuelle ou centralisée par le responsable de l'équipe pour une seule et même entreprise et se fera au même moment que celle des dossards.

ATTENTION :

- aucune remise d'épingle n'étant prévue pour les coureurs, merci de bien vouloir informer vos participants de se munir d'épingles pour leur dossard (4 épingles).

Voir page suivante.

DATES DE REMISE DES DOSSARDS + TEE SHIRTS

Les dossards et T-Shirts seront à retirer au Stade Jacques-Couvret, route des Grands Près, 28000 Chartres.

Si vous choisissez l'option de récupérer vos dossards et tee-shirts en une seule fois par l'intermédiaire du référent d'équipe, merci de compléter et de nous retourner les informations ci-dessous.

A retourner, dès la clôture de vos inscriptions, au plus tard le samedi 9 mars à 20H :

- par email à : cfrunningtour@gmail.com

**Une permanence sera assurée samedi 16 mars de 10H à 18H
et le dimanche 17 mars à partir de 8H.**

Nom de l'entité :

Nom du responsable :

Tel :

E-mail :

DATES DE RETRAIT DES DOSSARDS :

(Veuillez cocher le jour de récupération des dossards et des tee-shirts)

Stade Jacques-Couvret – rte des Grands-Près

Samedi 16 mars (10H-18H)

Dimanche 17 mars (à partir de 8 H)

TAILLE DES TEE-SHIRTS

Merci de bien vouloir nous indiquer la taille des tee-shirts souhaités par votre entité (dans la limite des stocks disponibles), en complétant les tableaux ci-dessous :

HOMME		FEMME	
TAILLE	NOMBRE	TAILLE	NOMBRE
S		XS	
M		S	
L		M	
XL		L	